MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

Saligny sur Roudon

BTSa ACSE

En apprentissage

L'agriculture, une passion, des ambitions

100% alternance

Support au choix :

- Ruminants
- Equin

- Gérer ou conseiller une exploitation agricole
- Maîtriser les techniques de production
- Comprendre l'environnement pour adapter les systèmes de production

178, route de Monétay
03470 SALIGNY SUR ROUDON
04 70 42 22 76 - mfr.saligny@mfr.asso.fr
www.mfrsaligny.fr

L'AVENTURE DU VIVANT
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Le Mot du Président

Madame, Monsieur,

Ce guide a été élaboré pour mieux vous permettre d'appréhender le fonctionnement d'une Maison Familiale Rurale. Ainsi, chaque MFR accueille des jeunes en formation. Ils sont accompagnés par une équipe pédagogique et éducative. Les Partenaires Professionnels et chaque Famille font également partie intégrante de ce parcours de formation par alternance.

En inscrivant votre jeune dans notre établissement, vous avez fait le choix d'une MFR de taille humaine valorisant des parcours de formation personnalisés. Par le biais de l'alternance, votre enfant découvrira le monde professionnel et ses attentes tout en réfléchissant aussi à son projet de vie personnelle.

Notre Maison Familiale Rurale est gérée sous forme associative, elle est un organisme privé sous contrat du Ministère de l'Agriculture. Par cette inscription, vous devenez membres de notre association familiale. Elle vous offre la possibilité de jouer un rôle actif et de vous investir dans la vie du mouvement des MFR.

Tout est mis en œuvre pour donner l'envie à nos jeunes de s'investir pleinement dans leur projet professionnel. Cet apprentissage de la vie en collectivité va leur permettre de devenir des adultes responsables capables de choix éclairés.

Le conseil d'administration, l'ensemble du personnel, mais aussi vous parents, maîtres de stage et d'apprentissage, c'est ensemble que nous conduirons vos jeunes vers la réussite tant professionnelle que personnelle.

Jean Marc VENIANT
Président de la MFR de Saligny sur Roudon

C’est quoi une M.F.R. ?

Historique : 1937 : Première MFR en France à LAUZUN (47)

1959 : Première MFR à l’étranger : Italie

1963 : Création de la MFR de SALIGNY SUR ROUDON

Les MFR dans le monde (dans 30 pays)

Les MFR en France (500)

Comment peut-on se former en agriculture ?

- Lycées agricoles publics,
- Enseignement agricole privé (dont établissements catholiques),
- Maisons Familiales Rurales,
- UNREP et divers

Quelles sont les caractéristiques d’une M.F.R. ?

- Des établissements à taille humaine : ***un climat familial et un lieu de vie convivial***
- La vie à l’école : ***apprentissage de la citoyenneté et le choix de l’internat***
- Une place de choix pour les familles : ***Des parents responsables***
  - ***Des parents impliqués***
  - ***Des parents engagés***
  - ***D’autres relations avec leurs enfants :***
  - ***un dialogue sur l’expérience de l’alternance***

L'équipe éducative

DIRECTION
Hervé DUPONT

Pôle pédagogique
Bruno CHARPIN
Géraldine LAFORET
Sylvie LAMOTTE
Marion PERARD
Angélique PERRAUD
Guillaume THOMAS
*
Salima ALAOUI
Eddy CESARI
Marie-Lise PETIT

Pôle cuisine et entretien
Eric DARRICAU
Nathalie GENEBRIER
Florence SOTTY
Nathalie SZEZOTA

Pôle administratif et comptable
Fiona CAILLIATTE
Vanessa DANGLARD

Pôle animation
Eric DARRICAU
Eric VREEKE

Le Conseil d'Administration

Le Bureau du CA

Président

Le trésorier

Elu du territoire

Les parents d'élèves

Ancien élève

Transport

La Région met en place une navette pour les élèves entre la gare de Moulins et la MFR de Saligny sur Roudon.

Le transport est assuré par une navette les lundis et vendredis.

Le prix de cette navette est déterminé en début d’année scolaire. Pour l'année scolaire 2024-2025, le coût était de 1€ le trajet. L'achat de ticket se fait auprès du Conseil Départemental de l'Allier.

Pour ceux qui n'ont aucun train arrivant pour 9h30 en gare de Moulins : nous pourrons mettre en place un ramassage en gare de Dompierre sur Besbre (Sept - Fons) avec facturation des trajets à la famille.

La MFR met à disposition un parking.

Les horaires

Les cours débutent le lundi à 10 h 45 et se terminent le vendredi à 15 h30

Cela représente 35 h 00 de cours par semaine.

Le reste de la semaine, les cours comment à 08h00 pour se terminer à 12h15. Ils reprennent à 13h30 pour s’achever à 17h30.

Exemple de planning annuel

MFR
8, route de Monétay
03470 Saligny sur Roudon
04 70 42 22 78
mfr.saligny@mfr.asso.fr

MODIFIE LE :
30/09/2024

PLANNING ANNEE SCOLAIRE

2024 / 2025

			4ème	3ème	2nde	1ère	Term	CAPA 1	CAPA 2	CAPA adultes	BTS 1	BTS 2		Observations
02/09/2024	au	06/09/2024	1		1	1					1		4	Foire de Digoin 7 et 8
09/09/2024	au	13/09/2024		1			1					1	3	
16/09/2024	au	20/09/2024	2			2		1	1	1		2	3	
23/09/2024	au	27/09/2024		2	2		2						3	26 au 29 /09 CSO Pro à Cluny - Visite d'apprentissage
30/09/2024	au	04/10/2024	3		3			2	2	2	2	3	6	Sommet de l'élevage 1 au 4 octobre - Foire DIB 5-6 octobre
07/10/2024	au	11/10/2024				3	3 VE				3		2	
14/10/2024	au	18/10/2024		3		4				3		4	3	
21/10/2024	au	25/10/2024	4		4		4	3	3	4		5	6	Journée pédagogique : Départ des élèves jeudi 24/10 sauf FC
28/10/2024	au	01/11/2024											0	Equitalyon - 30/10 au 3/11/2024
04/11/2024	au	08/11/2024									4		1	Visite de stage
11/11/2024	au	15/11/2024				5	5	4	4	5		6	3	* Lundi 11 novembre : Rentrée le mardi à 10 h 15
18/11/2024	au	22/11/2024		4	5		6				5		4	
25/11/2024	au	29/11/2024	5		6	6						7	4	
02/12/2024	au	06/12/2024		5			7				6		3	
09/12/2024	au	13/12/2024	6				8	5	5	6		8	5	
16/12/2024	au	20/12/2024		6	7	7				7	7		4	Journée pédagogique : Départ des élèves jeudi 19/12 sauf FC
23/12/2024	au	27/12/2024											0	
30/12/2024	au	03/01/2025											0	
06/01/2025	au	10/01/2025	7			8	9			8	8		4	
13/01/2025	au	17/01/2025		7			10					9	3	
20/01/2025	au	24/01/2025	8		8	9		6 MIP		9 MIP	9		4	PO 1 : Journée des talents 25 janvier 2025
27/01/2025	au	31/01/2025		8			11	7	6	10		10	5	
03/02/2025	au	07/02/2025	9			10					10	11	4	
10/02/2025	au	14/02/2025			9					11	11		2	
17/02/2025	au	21/02/2025		9		11	12					12	4	Journée pédagogique : Départ des élèves jeudi 20/02 sauf FC
24/02/2025	au	28/02/2025											0	
03/03/2025	au	07/03/2025	10		OPA		13	8	7	12	12		5	
10/03/2025	au	14/03/2025		10	OPA	12		9	8	13		13 MIL	4	
17/03/2025	au	21/03/2025	11		10		14					14	4	PO 2 : 22 mars 2025
24/03/2025	au	28/03/2025		11		13	15				13		4	
31/03/2025	au	04/04/2025	12		11	14		10	9	14		15	6	
07/04/2025	au	11/04/2025		12		MAP	16		10 MIP	15 MIP	14 MIL		2	
14/04/2025	au	18/04/2025	13		12	MAP						16	3	
21/04/2025	au	25/04/2025		13 VE			17				15	17	3	* Lundi de Pâques - Rentrée mardi 10h15
28/04/2025	au	02/05/2025											0	* Jeudi 1er mai 2025
05/05/2025	au	09/05/2025											0	* Jeudi 8 mai 2025 - Visites de stage
12/05/2025	au	16/05/2025		14		15	18	11	11	16		18	6	Oraux blanc Bac Pro Neuvy 13 mai
19/05/2025	au	23/05/2025	14		13		19					19	4	PO 3 : Vend. 23 mai 2025
26/05/2025	au	30/05/2025		15	14						16		3	* Ascension Jeudi 29 mai 2025 : Départ des élèves le 28/05
02/06/2025	au	06/06/2025	15			16	20	12	12	17		20	6	
09/06/2025	au	13/06/2025	16 VE		15	17					17	21	4	* Lundi de Pentecôte 9 juin 2025 - Rentrée mardi 10h15
16/06/2025	au	20/06/2025		16	16						18		3	
23/06/2025	au	27/06/2025		17 DNB		18							1	DNB 26 et 27 juin 2025
30/06/2025	au	04/07/2025	17		17	19					19		4	
07/07/2025	au	11/07/2025											0	

1	Présence à la Maison Familiale	OPA	Stage Organisme Para Agricole
VE	Voyage d'études	MAP	Stage hors Région (autre production)
		*	(Attention, les jours fériés ne sont pas travaillés)

	Vacances
Case colorée	Stages

Exemple d'un planning hebdomadaire

La formation

BTSa ACSE / ACS'AGRI

En apprentissage

Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole option transition agricole

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES
Formation par alternance

RNCP 38650
Fin de validité 31/12/2025

RNCP 39836
Fin de validité 01-09-2030

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

- Avoir obtenu un diplôme de niveau IV
- Avoir entre 16 et 30 ans

OBJECTIFS

- Développer une méthode de diagnostic technico-économique des exploitations agricoles
- Approfondir des savoir-faire pratiques basés sur des connaissances techniques
- Savoir conduire et concevoir des systèmes de production (animale et végétale)
- Acquérir des méthodes d'expression, de communication et d'animation

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- Entretien individuel afin de vérifier la motivation et le projet professionnel du candidat
- Conclure un contrat d'apprentissage de 2 ans avec une entreprise agricole dans les 6 mois suivant l'entrée en formation
- Adhésion à l'association (100€ / an)
- Les candidats sont reçus tout au long de l'année et positionnés sur les formations en fonction des dates d'ouverture

TARIFS 2025 / 2026

Statut interne : Hébergement & restauration : 118 €/ semaine
Statut demi-pensionnaire : restauration pension : 66 €/ semaine

ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

- Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite
- Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap

INDICATEURS

- Taux de réussite : 45.5 %
- Taux d'insertion professionnel : 55 %
- Taux de poursuite en formation : 9 %
- Taux de rupture de formation : 4.35 % (Sur les 2 ans)
- Taux de rupture de contrat : 26.10 % (Sur les 2 ans)
- Taux de satisfaction :
  - *Apprenants : 76,12%
  - *Entreprise : 87.13 %

VALEUR AJOUTÉE : 0.61

MFR DE SALIGNY SUR ROUDON
178, route de Monétay - 03470 SALIGNY SUR ROUDON
TEL 04 70 42 22 76 - mfr.saligny@mfr.asso.fr - www.mfrsaligny.fr

FORMATIONS EN ALTERNANCE MFR/ ENTREPRISE

BTSa ACSE

Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole

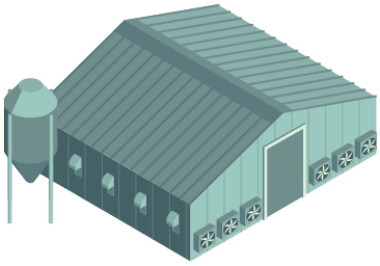

MÉTHODES MOBILISÉES

- Pédagogie de l'alternance spécifique aux MFR et reposant sur le milieu socio-professionnel
- Accompagnement social, scolaire et professionnel individualisé

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôle en cours de formation
- Épreuves terminales

DURÉE & STATUT

- Sur 2 ans : 40 semaines en cours & 52 semaines en entreprise
- Participation à un voyage d'étude en 2è année
- Statut de salarié (rémunération de 27 à 78 % du SMIC selon âge et année de formation)

DÉBOUCHES ET PASSERELLES

- Poursuite d'étude vers une licence professionnelle, école d'ingénieur
- Chef d'entreprise agricole
- Salarié d'une entreprise du secteur de l'agrofourniture,
- Technico-commercial

CONTENU DE LA FORMATION

1 400 h en enseignement sur 3 ans

UN ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

M11 : Accompagnement au projet personnel et professionnel
M21 : Organisation économique, sociale et juridique
M22 : Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation
M 23 : Langue vivante
M 31 : Éducation physique et sportive
M 41 : Traitement de données
M 42 : Technologies de l'information et du multimédia

UN ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

M51: Diversité des agriculteurs et politiques publiques
M52 : Agricultures, environnement professionnel & territorial
M53 : Gestion économique et financière de l'entreprise
M54 : Gestion social, administrative, juridique et fiscale
M55 : Entreprise agricole, produits agricoles et marché
M56 : Stratégie de l'entreprise agrciole
M57 : Fonctionnement d'un agro écosystème
M58 : Conduite de système biotechnique
M59 : Construction d'un système biotechnique innovant

Démarche de signature d'un contrat d'apprentissage

Un contrat d'apprentissage est un contrat de travail conclu entre un employeur et un apprenti qui permet l'inscription dans un centre de formation et est enregistré par la chambre d'agriculture. Il faut donc respecter différentes étapes :

1) Rechercher un maître d'apprentissage prêt à s'engager pour deux ans
→ Par relation, via les sites spécialisés (APECITA, équi-ressources…)
→ Utiliser CV, lettre de motivation
→ Présenter des documents sur la formation, le coût pour le maître d'apprentissage, les aides mobilisables…
→ Ne pas hésiter à se déplacer, le contrat d'apprentissage est un engagement sur 2 ans !

2) Notre accompagnement :
→ Aide à la rédaction de votre CV et de votre lettre de motivation
→ Accompagnement auprès des exploitants pour donner des explications sur le coût de l'apprentissage
→ Aide à la recherche d'un contrat d'apprentissage
→ Aide à l'accompagnement pour le montage du contrat d'apprentissage

3) Se préinscrire auprès de l'établissement de formation :
→ Prendre RDV pour une pré-inscription et une éventuelle aide à la recherche de maître d'apprentissage (contacter en portes-ouvertes, par téléphone, mail…)
→ Candidater sur la plateforme ParcourSup à la formation BTSa ACSE par apprentissage selon le calendrier

4) Une fois le maître d'apprentissage trouvé
→ Nous contacter pour que nous puissions vous envoyer les documents à compléter

Une convention de formation sera rédigée pour accompagner le contrat d'apprentissage. Celle-ci est signée par le maitre d'apprentissage et le CFA et stipule les modalités de formation.

Le 1er exemplaire est conservé par l'apprenti, le 2e est remis à l'employeur et le 3e conservé par la MFR.

Rémunération et aides pour l'Apprenti

Le rapport entre le Smic et la rémunération minimum d'un apprenti est fixée sur la base d'un temps plein de 151,67 heures.

En 1ère année				
Âge de l'apprenti	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
Salaire brut	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
	486,49 €	**774,77 €**	**954,95 €**	**1 801,80 €**
En 2ème année				
Âge de l'apprenti	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
Salaire brut	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC
	702,70 €	**918,92 €**	**1 099,10 €**	**1 801,80 €**
En 3ème année				
Âge de l'apprenti	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
Salaire brut	55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC	100% du SMIC
	990,99 €	**1 207,21 €**	**1 405,40 €**	**1 801,80 €**

Le montant du Smic mensuel brut au 01 novembre 2024 s'établit à 1 801,80 euros et la rémunération du contrat s'établit dès lors comme suit en 2024 :

Ces montants peuvent être majorés si un accord collectif applicable dans l'entreprise fixe une rémunération minimale plus élevée comme pour le secteur agricole comme vous le verrez ci-dessous :

En 1ère année				
Âge de l'apprenti	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
Salaire brut	27% du SMIC	**50% du SMIC**	53% du SMIC	100% du SMIC
	486,49 €	**900,90 €**	**954,95 €**	**1 801,80 €**
En 2ème année				
Âge de l'apprenti	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
Salaire brut	39% du SMIC	**57% du SMIC**	61% du SMIC	100% du SMIC
	702,70 €	**1 027,03 €**	**1 099,10 €**	**1 801,80 €**
En 3ème année				
Âge de l'apprenti	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
Salaire brut	55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC	100% du SMIC
	990,99 €	**1 207,21 €**	**1 405,40 €**	**1 801,80 €**

Des retenues pour avantages en nature (nourriture ou logement) prévus au contrat d'apprentissage peuvent être effectuées dans la limite de 75 % du salaire.

Les conditions de rémunération des heures supplémentaires sont celles qui sont applicables au personnel de l'entreprise concernée.

Sur le plan fiscal, l'apprenti bénéficie de 3 avantages principaux :

- aucune cotisation salariale n'est retranchée de son salaire brut dans la limite de 79 % du Smic (soit 1 423.42€). La part de rémunération au-delà de ce montant reste soumise à cotisations,
- son salaire est exonéré de CSG et de CRDS;
- son salaire est exonéré de l'impôt sur le revenu dans la limite du montant annuel du Smic.

Les Atouts

- Mettre un pied dans la vie active avec le statut d'apprenti

- Approfondir les compétences nécessaires pour comprendre le fonctionnement d'une exploitation agricole sous tous ses angles (gestion, technique, stratégie, filière…)

- Bénéficier des interventions, de l'expérience et du réseau professionnel de formateurs.

- Bénéficier d'une petite structure familiale où l'on peut solliciter des formateurs présents de 8h à 21h.

- Une classe propice au travail et à la découverte avec un suivi et un accompagnement personnalisé.

- Recevoir une formation qui accompagne le jeune dans son projet professionnel avec un suivi et un accompagnement individualisé

- Accéder au Pass Région et à ses avantages

- Obtenir une aide au financement du permis de conduire du Conseil Régional